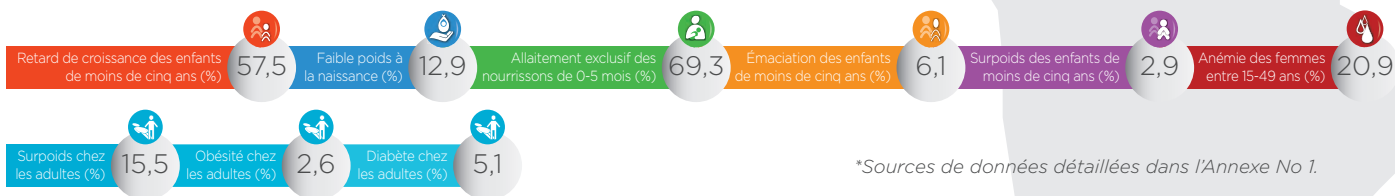




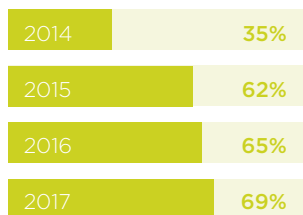
Date d'adhésion : février 2013
Population : 10,20 millions

Burundi



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

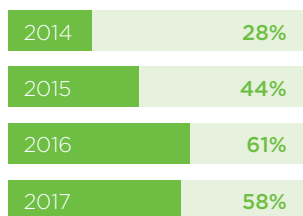
Transformations institutionnelles en 2016-2017



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

La plateforme multisectorielle de sécurité alimentaire et de nutrition institutionnalisée par décret en 2014 regroupe les parties prenantes dans un comité de pilotage de haut niveau et dans dix groupes de travail techniques, coordonnés par le chef de cabinet adjoint du second Vice-président, épaulé par un secrétariat. Depuis 2015, le contexte politique a compliqué le fonctionnement de ce système. Les efforts se sont donc concentrés sur l'engagement de nouveaux secteurs publics (environnement, finances et protection sociale), sur la mise à jour des membres des groupes techniques de travail et leur redynamisation. Des plateformes

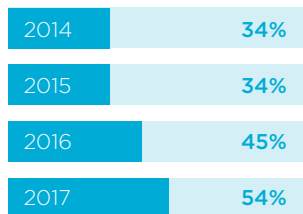
formes décentralisées ont aussi été installées dans quatre provinces afin de planifier et de mettre en œuvre des interventions nutritionnelles et le comité de pilotage s'est effectivement réuni. Les réseaux des Nations unies, des donateurs et de la société civile sont en place, ce dernier étant décentralisé dans certaines communes. Certains donateurs ont cependant suspendu leurs aides à la coopération, à l'instar de l'Union européenne. Les liens avec les réseaux mondiaux ont été renforcés. Des parlementaires sont également mobilisés : leur réseau est établi mais il doit encore être officiellement lancé.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La nutrition est prise en compte dans les documents d'orientation stratégiques, plans et politiques sectoriels, comme le Plan national d'investissement agricole en cours d'élaboration, la politique nationale de protection sociale (2011) et la politique nationale de santé (2016-2025) ; cependant ces cadres sont faiblement diffusés. La législation sur

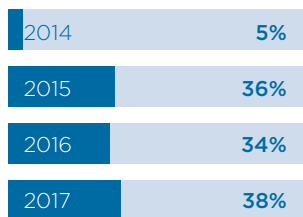
le congé maternité doit être revue. Cette année, en réponse à la forte sécheresse, les plateformes des Nations unies et de la société civile ont élaboré un plan d'intervention humanitaire pour la nutrition et contribué aux actions qui paraient aux urgences nutritionnelles.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Un Plan stratégique multisectoriel de sécurité alimentaire et de nutrition 2014-2017 (PSMSAN) sert de cadre de référence national mais il n'est doté ni d'un cadre commun de résultats, ni d'un cadre de suivi et d'évaluation. L'estimation de ses coûts, jugée irréaliste, doit être réactualisée. L'absence de ces éléments rend difficile l'harmonisation des acteurs et les plans de travail annuels et sectoriels sont parfois non conformes au PSMSAN. Entre 2013 et 2016, un projet pilote a été mis en œuvre dans la province de Ngozi

par les Ministères de l'agriculture et de la santé avec le soutien technique des Nations unies et les financements de la coopération suisse. Son examen annuel conjointe menée par le comité de pilotage a eu lieu et a débouché sur l'extension du PSMSAN jusqu'en 2018. Cependant, il est admis qu'il faut évaluer le PSMSAN et élaborer un nouveau plan. La cartographie qui est en cours des intervenants et des interventions permettra d'orienter ce processus.



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

La mobilisation des fonds est rendue difficile par l'absence d'estimation des coûts du PSMSAN, alors que le contexte politique du pays a provoqué une diminution des fonds consacrés à la nutrition et un décaissement des fonds de partenaires extérieurs. Depuis deux ans, le Burundi suit les allocations et

exécutions budgétaires publiques affectées à la nutrition mais la diffusion de ces résultats doit être mieux effectuée. Une diminution des allocations a été constatée cette année par rapport à avril 2015-avril 2016. Aucune estimation des fonds externes n'est disponible.



PRIORITÉS 2017-2018

- Étendre le PSMSAN 2014-2017 pour couvrir 2018 et élaborer un cadre commun des résultats ;
- Achever l'estimation des coûts du PSMSAN ;
- Élaborer une stratégie de communication, de plaidoyer et de mobilisation des ressources pour la nutrition ;
- Réaliser la cartographie des intervenants et des intervenants dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Élaborer la feuille de route du réseau des Nations unies.